CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E102908** **VALABLE JUSQU'AU** **31/01/2024**

ÉDITÉ LE **30/12/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/11/2016
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 412 765 182

Siret : **412 765 182 00024**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5422803

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301962673

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301962673

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : **SAS COLLON**

9 RUE DE L'ENFER
LA TOUCHE
86170 CHERVES

Téléphone : 05 49 51 42 21 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.collon-chauffagiste-86.fr
E-mail : contact@collon86.fr

Responsabilité légale :
COLLON CYRIL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.